

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 du Conseil de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle du Centre communautaire, située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens, à 19h.

Sont présents : les conseillers messieurs Michel Prince, Rémy Larouche, Serge Breton, Michel Dumont et Pierre Boisvert, sous la présidence du maire, monsieur André Henri.

Également présente; Thérèse Lemay directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absente; la conseillère Madame Christine Marchand

6 octobre 2014

1. Ouverture de la séance ordinaire

Constatant qu'il y a quorum, monsieur André Henri déclare ouverte la séance ordinaire du conseil à 19h le 6 octobre 2014.

2014-10-177

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Pierre Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que l'ordre du jour est adopté.

1. Prière (ouverture de la séance)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 8 septembre 2014.
4. Adoption des projets de règlements en concordance avec le schéma de la MRC. Plan d'urbanisme # 241, zonage # 242, lotissement # 243, construction # 244, permis et certificats # 245 et date de l'assemblée publique de consultation.
5. Rencontre avec la M.R.C mercredi le 15 octobre (Procédure de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes)
6. Rencontre avec les élus, directeurs généraux, chef pompier mardi le 7 octobre à 19h à St- Albert.
7. Formation pour dg et inspecteur à Drummondville le 25 novembre
8. Acceptation de la lettre préparée par Me Pelchat, dossier : accès à l'information
9. Résultat concours de photos
10. Calendrier séance régulière du conseil municipal pour l'année 2015
11. Subvention : voirie (autorisation d'effectuer les travaux)
12. Résumé rencontre du colloque de zone dg
13. Acceptation du budget de la Régie des Hameaux
14. Lettre S.Q
15. Dépôt rôle d'évaluation année 2015
16. Correspondance
17. Comptes du mois
18. Varia
 - a) Dg absente du 8, 9 10,17 et 20 (3^e semaine vacances)
 - b) Rapport de l'inspecteur
 - c) Demande de Kévin Labrecque
 - d) Place aux jeunes d'Arthabaska demande de mobilisation du milieu
 - e) Ajout sur les panneaux aux entrées du village « Gîte & Dépanneur »
 - f) Sentiers pédestres.
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

2014-10-178

3. Approbation du procès-verbal du 8 septembre 2014

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2014 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal.

Considérant que les élus ont tous reçu une copie du procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à l'adoption.

Considérant qu'une correction doit être apportée en retirant le nom de M. Michel Prince à la liste des présences.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Breton, appuyé par le conseiller Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2014-10-179

4. **ADOPTION LE PROJET DE RÈGLEMENT D' AMENDEMENT AU PLAN D'URBANISME ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Sur proposition de M. Serge Breton, conseiller, appuyé par M. Michel Prince, conseiller.

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet du plan d'urbanisme no : 241.

Le présent projet de règlement no : 241 aura pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin :

- De mettre à jour et d'ajouter certaines définitions;
- De mettre à jour le plan sur la Réserve naturelle du Lac-Breeches;
- De mettre à jour la description de l'affectation agroforestière;
- D'abroger le chapitre 8 intitulé « Document complémentaire» l'agrandissement de l'aire d'affectation forestière à même une partie de l'aire d'affectation commercial/résidentielle/industrielle/publique «C/R/I/P» et résidentielle moyenne densité «R2» au plan d'affectation du sol;
- L'ajustement du périmètre d'urbanisation au plan d'affectation du sol

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 8 décembre 2014 à 19h30, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2014-10-180

4.A) **ADOPTANT LE 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU REGLEMENT DE ZONAGE ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Sur proposition de M. Serge Breton, conseiller, appuyé par M. Rémy Larouche conseiller et

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement zonage numéro 242.

Le présent projet de règlement no :242 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'incorporer les dispositions du règlement 316 modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :
 - L'ajout et de mise à jour de plusieurs définitions
 - La mise à jour de certains usages dans les zones agroforestière «AF» et dans les zones forestières «F»;
 - La mise à jour des dispositions sur la gestion des odeurs;
 - L'agrandissement de la «F4» a même une partie de la zone « I 1» et « H2»;
 - L'agrandissement de la «F15» à même une partie de la zone «C1»;
 - Ajustement de la limite du périmètre d'urbanisation avec la nouvelle délimitation des zones;
 - La mise à jour des marges de recul minimal dans les zones de villégiatures.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 8 décembre 2014 à 19h30, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2014-10-181

4.B) ADOPTANT LE PROJET DE RÈGLEMENT D' AMENDEMENT AU REGLEMENT DE LOTISSEMENT ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Sur proposition de M. Michel Dumont, conseiller, appuyé par M. Michel Prince conseiller.

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement lotissement numéro 243.

- De mettre à jour et d'ajouter certaines définitions;
- De diminuer la largeur minimale de l'emprise d'une rue locale;
- De mettre à jour la notion de profondeur dans le calcul de la superficie minimale d'un lot.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 8 décembre 2014 à 19h30, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2014-10-182

4.C) ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 244 D'AMENDEMENT AU REGLEMENT DE CONSTRUCTION ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par M. Serge Breton conseiller.

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement de construction no : 244.

Le présent projet de règlement no : 244 aura pour objet de modifier le règlement de construction afin :

- De mettre à jour certaines définitions.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 8 décembre 2014 à 19h30, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2014-10-183

4.D) ADOPTION LE PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU REGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par M. Michel Prince conseiller

IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de règlement de permis et certificats no : 245

Le présent projet de règlement no :245 aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats afin;

De mettre à jour certaines définitions.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 8 décembre 2014 à 19h30, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

- 2014-10-184 5. **Rencontre avec la M.R.C mercredi le 15 octobre (Procédure de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes)**
- CONSIDÉRANT QUE** la procédure à suivre concernant la vente d'un immeuble pour non paiement de taxes est très complexe et que les directives doivent être suivies à la lettre.
- CONSIDÉRANT QUE** plusieurs municipalités se questionnent sur les procédures à suivre de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
- En conséquence**, il est proposé par Monsieur Rémy Larouche conseiller, appuyé de Monsieur Michel Prince conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la directrice générale est autorisée à assister à cette rencontre à la MRC d'Arthabaska le 15 octobre. Les frais de déplacement sont également autorisés.
- 2014-10-185 6. **Rencontre avec les élus, directeurs généraux, chef pompier mardi le 7 octobre à 19h à St- Albert.**
- CONSIDÉRANT QU'**une invitation nous a été remise par la MRC d'Arthabaska pour assister à une rencontre d'information avec des intervenants de la MRC d'Autray ainsi que les représentants du ministère de la Sécurité publique le 7 octobre 2014 à la salle du Pavillon du Général-Maurice-Baril à Saint-Albert.
- CONSIDÉRANT QUE** cette rencontre a pour objectif de partager l'état de la situation de la Loi sur la sécurité incendie.
- En conséquence**, il est proposé par Monsieur Michel Prince conseiller, appuyé de Monsieur Rémy Larouche conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les frais de déplacement sont autorisés.
- 2014-10-186 7. **Formation pour dg et inspecteur à Drummondville le 25 novembre**
- CONSIDÉRANT QU'**une invitation de l'association des inspecteurs municipaux et de directeurs municipaux nous a été transmise pour assister à une journée de perfectionnement pour l'inspecteur municipal et la directrice générale qui aura lieu le 25 novembre à Drummondville.
- Considérant que** les sujets suivants sont prévus durant cette journée;
- Règlements, nuisances, politique de protection des rives
 - Les outils discrétionnaires (dérogation mineure)
 - La gestion documentaire (Loi sur les archives)
 - Loi accès à l'information
 - La gestion des infractions
 - Les situations d'ingérence.
- Considérant que** le coût est de 278.00\$ chacun plus taxes
- Considérant que** chaque volet est animé par un procureur spécialiste et que cette formation vise une meilleure compréhension des rôles de chacun, des obligations, des pouvoirs et des actions.
- En conséquence**, il est proposé par Monsieur Michel Dumont conseiller, appuyé de Monsieur Serge Breton conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers que cette formation pour la directrice générale et l'inspecteur municipal est acceptée et que les frais de déplacement sont également acceptés.
- Que les crédits nécessaires seront transférés du poste 0213000141 au poste 0213000454
- 2014-10-187 8. **Acceptation de la lettre préparée par Me Pelchat, dossier : accès à l'information**

Considérant que plusieurs demandes d'accès aux documents nous sont demandées depuis un certain temps.

Considérant qu'on nous propose une lettre type pour les demandes répétitives de documents d'accès.

Considérant que cette lettre a été transmise à chacun des élus avant de prendre une décision.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Rémy Larouche conseiller, appuyé de Monsieur Michel Dumont conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la lettre préparée par Me Caroline Pelchat, est acceptée et qu'elle soit transmise aux personnes concernées.

2010-10-188

9. **Résultat concours de photos**

1^{er} prix Madame Brigitte Charpentier a obtenu 28 votes = 75.00\$

2^e prix Madame Hélène Dufresne a obtenu 23 votes = 50.00\$

3^e prix Monsieur Patrick Lemay a obtenu 22 votes = 25.00\$

2 prix de participation de 10.00\$ chacun sont remis à Monsieur Luc Pelland et Madame Diane Roy. Les gagnants ont été pigés au hasard par M. Steve Poudrier et M. Jacques Parenteau.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Michel Prince conseiller, appuyé de Monsieur Pierre Boisvert conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les prix ci-haut mentionnés sont acceptés.

2014-10-189

10. **Calendrier séance régulière du conseil municipal pour l'année 2015**

- ❖ 12 janvier 2015
- ❖ 2 février 2015
- ❖ 2 mars 2015
- ❖ 13 avril 2015
- ❖ 4 mai 2015
- ❖ 1^{er} juin 2015
- ❖ 6 juillet 2015
- ❖ 10 août 2015
- ❖ 14 septembre 2015
- ❖ 5 octobre 2015
- ❖ 2 novembre 2015
- ❖ 7 décembre 2015
- ❖ 14 décembre 2015 budget
- ❖

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Breton conseiller, appuyée de Monsieur Michel Dumont conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2015 est accepté.

2014-10-190

11. **Subvention voirie (autorisation d'effectuer les travaux)**

Considérant que nous avons reçu la confirmation du député au montant de 14 000.00\$

Considérant que les réparations des ponceaux qui ont été défectueux au printemps devront être réparées. La réparation inclus le temps de pelle, l'achat de ponceaux de gravier, et de sable.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Boisvert conseiller, appuyé de Monsieur Rémy Larouche conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les travaux au coût de 14 000.\$ sont autorisés.

12. Résumé : rencontre du colloque de zone

La directrice générale a transmis les informations aux élus.

Les sujets discutés lors du colloque de zone sont les suivants.

- Nouvelle Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite
- Programme d'aide financière en infrastructure,
- Subvention : interdit au CO-OP
- Jurisprudence

Le programme PRIMEAU

- Études, plans et devis ainsi que les infrastructures (sont exclus les coûts d'exploitation et les travaux en régie)
- Infrastructure collective

Subvention possible de 50 à 85% selon le cas.

Programme PIOM

- Renouvellement de conduites (1.5)
- Municipalité amie des aînés (MADA 2.5)
- Réfection et construction des infrastructures municipales – RECIM (5.1)

Programme TECQ (TAXE SUR ESSENCE)

- Programmation des travaux avant le début des travaux
- Priorités devront être respectées
- Eau potable et égout ont l'obligation de répondre aux normes de l'environnement
- 20% admissible selon le choix du conseil.

2014-10-191

13. Acceptation du budget de la Régie des Hameaux

Sur proposition de Monsieur Serge Breton conseiller, appuyé de Monsieur Michel Dumont conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de la Régie des Hameaux **soit** accepté au montant de **2 584 903.\$**

14. Lettre S.Q

Remplacement du commandant, l'inspecteur-chef Yves Guay qui quitte pour sa retraite, il sera remplacé par M. André Deslauriers qui assurera le remplacement de façon intérimaire à compter du 14 octobre.

15. Dépôt rôle d'évaluation année 2015

Le dépôt du rôle d'évaluation pour l'année 2015 est présentement déposé.
Les valeurs imposables est de 84 824 300.\$
Les valeurs non imposables est de 4 200 800.\$
Les valeurs imposable en 2014 étaient de : 83 231 800.\$

16. Correspondance

1. Municipalité de Beaulac Garthby (adoption des projets de règlements suivants;
178-2014, Règlement amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 132-2009
179-2014, Règlement amendant le règlement de zonage numéro 133-2009
180-2014, Règlement amendant le règlement relatif à l'émission des permis et des certificats numéro 137-2009
181-2014, Règlement amendant le règlement de lotissement numéro 134-2009
2. Municipalité St- Jacques-le-Majeure
256, Règlement amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 96
257, Règlement amendant le règlement de zonage numéro 98
259, Règlement amendant le règlement relatif à l'émission des permis et des certificats numéro 99
258, Règlement amendant le règlement de lotissement numéro 97
3. Énergie et Ressources naturelles (Entrée en vigueur prochaine de l'article 29 de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et publicité des droits).
4. Légion Royale Canadienne, demande un don de 100.\$ pour participer à la campagne du Coquelicot.
5. M.R.C d'Arthabaska entrée en vigueur règlement # 323 agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester.
6. Dépôt de cadastre des lots 25-3-1,25b-3-2, 25b-15-1 et 25b-15-2 Rang Est Chemin Gosford- Sud
7. F.Q.M La F.Q.M salue l'approche d'ouverture du ministre Pierre Moreau
8. F.Q.M La F.Q.M souhaite l'adoption rapide du projet de loi # 195 (Cours d'eau) La Loi pour modifier les compétences municipales.
9. Québec municipal: l'augmentation salariale moyenne prévue pour le Québec en 2015 est de 2.8% au Canada 2.9%
10. Québec municipal: Création d'une équipe tactique de communication M.R.C d'Arthabaska
11. Commission scolaire des Appalaches, Élection scolaire 2014
12. Membres en direct Gagnants de prix présence.

17. Comptes du mois

2014-10-192

Considérant que la liste des comptes du mois est remise aux élus.

Il est proposé par Monsieur, Rémy Larouche conseiller , appuyé par Monsieur Michel Prince conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers, d'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de 71641.55\$ La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus. Un transfert de poste a été fait pour la formation du dg.

Receveur Général du Canada (D.A.S.)	1 196.28 \$
Ministre du Revenu du Québec (D.A.S.)	3 003.10 \$
PIX M (photos)	262.01 \$
Société Canadienne des postes (Bla Bla)	28.33 \$
achat d'un sapin (édifice)	50.00 \$
MRC d'Arthabaska (quote-part) chanteuse (spectacle - Journées de la culture)	3 083.00 \$
musicien (spectacle - Journées de la culture)	300.00 \$
André Henri, maire	800.00 \$
Michel Prince, conseiller	316.66 \$
Christine Marchand, conseillère	316.66 \$
Rémy Larouche, conseiller	316.66 \$
Serge Breton, conseiller	316.66 \$
Michel Dumont, conseiller	316.66 \$
Pierre Boisvert, conseiller	316.66 \$
Bell Mobilité inc. (cellulaire)	63.68 \$
Bell Mobilité inc. (# pagette)	15.14 \$
Biolab (analyses)	191.44 \$
Buropro (état)	646.50 \$
Carrière Sts-Marthyrs enr.	672.08 \$
Claude Caron Avocat inc. (août)	2 090.35 \$
Desjardins Sécurité Financière (assurances)	1 024.57 \$
Gesterra (état)	1 489.54 \$
Hamel Propane inc. (état)	320.15 \$
Hydro-Québec (usine filtration)	348.77 \$
Hydro-Québec (salle municipale)	457.33 \$
Hydro-Québec (puits de surface)	46.33 \$
Hydro-Québec (quai)	60.39 \$
Hydro-Québec (station pompage)	479.65 \$
Mégaburo inc. (contrat service)	828.69 \$
Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (ord. & récupération)	2 311.83 \$
S.C.A. Ham-Nord (état)	1 057.11 \$
Sogetel (téléphones & internet)	260.24 \$
Jules Lehoux, Transport	344.93 \$
Alain Lemay (sapin)	68.98 \$
Beaudoin & Fils Serrurier enr. (clés)	9.00 \$
CRSBP (étiquettes - biblio)	16.68 \$
Génératrice Drummond (entretien)	404.48 \$
Mac Donald Informatique (hameçonnage)	68.99 \$
Marc-Aurèle Henri (remb. facture)	308.14 \$
Solutions Zen Média (site Web)	264.44 \$
MRC d'Arthabaska (licences & antivirus)	566.73 \$
Ville de Disraëli (quote-part)	1 723.32 \$
Ministre des Finances (SQ)	36 110.00 \$
Les Pompes Garand inc. (pompe)	1 895.78 \$
Total du salaire de la D.G. :	2 194.13 \$
	4 379.48 \$
Total des salaires / déplacements / dépenses, du personnel :	

71 641.55 \$

18. Varia

2014-10-193

a) Dg absente du 8, 9 10,17 et 20 octobre (3^e semaine vacances)

Considérant que la directrice générale doit subir des examens à l'hôpital de Québec

En conséquence il est proposé par Monsieur Michel Prince, conseiller appuyé par Monsieur Rémy Larouche, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers que les journées du 8-9-10-17 et 20 octobre seront des congés provenant de la 3^e semaine de vacances du dg.

b) Rapport de l'inspecteur

M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal a assisté à l'atelier de travail avec les membres du conseil. Les problèmes survenus durant le mois ont été présentés aux élus.

c) Demande de Kévin Labrecque

Une demande écrite nous a été présentée pour demander s'il est possible de garder un poney, au 429 Route 161. Malheureusement présentement c'est impossible la réglementation ne le permet pas.

2014-10-194

d) Place aux jeunes d'Arthabaska : demande de mobilisation du milieu.

Sur proposition de Monsieur Serge Breton, conseiller appuyé de Monsieur Michel Dumont conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers que la demande de mobilisation du milieu est acceptée.

2014-10-195

e) Ajout sur les panneaux aux entrées du Village « Gîte & Dépanneur »

Considérant que nous avons reçu l'autorisation du Ministère des Transports d'afficher le dépanneur et le Gîte sur nos panneaux à l'entrée du village.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Boisvert conseiller, appuyée de Monsieur Michel Dumont conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les deux inscriptions soit placées sur les panneaux et que les coûts sont autorisés.

f) Sentiers pédestres.

Monsieur, Michel Dumont fait le suivi du dossier.

2014-10-196

g) Assurance

En conséquence, il est proposé par Monsieur Michel Prince conseiller, appuyé de Monsieur Rémy Larouche conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit transmise à l'assurance mutuelle des municipalités de nous transmettre une cotation pour notre couverture d'assurance de l'année 2015.

2014-10-197

h. Envoi d'une lettre aux utilisateurs du réseau d'égout

En conséquence, il est proposé par Monsieur Michel Prince conseiller, appuyé de Monsieur Pierre Boisvert conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre soit

transmise à chaque utilisateur du réseau d'égout pour aviser des analyses qui seront faites prochainement.

19. Période de questions

20. Clôture de la séance

Proposé par Monsieur Serge Breton à 20h15

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

**Thérèse Lemay gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

Signature _____ maire

Signature _____ Secrétaire-trésorière